



Valensole, le 31.08.2018

Depuis son origine début 2018, le MUFON France s'est fixé trois missions prioritaires:

Enquêter sur les cas d'observations d'OVNIS reçus du grand public et les référencer dans la base de données du MUFON International (CMS) pour les rendre accessibles aux chercheurs du monde entier.

Informier le public sur l'ufologie et ses impacts possibles sur la société.

Étudier le phénomène OVNI avec sérieux en gardant un regard ouvert, mais rationnel. S'informer et participer aux recherches et études scientifiques à ce sujet.

Concernant ce dernier point, nous sommes conscients que ce n'est pas le MUFON qui fait les chercheurs, mais les chercheurs qui font le MUFON. Nous sommes donc sensibles au fait de collaborer avec des scientifiques et des spécialistes travaillant sur l'énigme OVNI.

Nous souhaitons aider toute initiative qui nous semblera avoir du potentiel pour faire avancer la recherche à ce sujet. Le MUFON France n'est cependant pas un mécène, et il n'a pas de mécène pour le financer, sachant que le MUFON US n'intervient pas dans notre trésorerie. Celle-ci est constituée par les droits d'entrée des enquêteurs, les cotisations des membres MUFON et par notre trésorerie personnelle en tant que bénévoles.

Bien que nous soyons motivés et impliqués dans certains projets, il est évident que toute prise de décision, engageant des dépenses plus ou moins importantes, demande une réflexion sur les tenants et les aboutissants par le conseil d'administration.

Le 28 Juillet 2018, lors d'un repas amical privé, nous avons eu le plaisir d'échanger avec Jean Pierre Petit. Lors de cette soirée, nous avons abordé l'idée de produire et de diffuser des bonnettes à diffraction par le MUFON France.

D'après Jean Pierre Petit, il suffirait d'une imprimante 3D pour imprimer le prototype afin de le commercialiser. Actuellement, c'est une des relations de Mr Petit qui s'occupe d'en imprimer quelques exemplaires et de mettre à disposition le fichier Open Source.

L'achat d'une imprimante 3D représente un investissement et de la réflexion quant à la réalisation d'un tel projet. Il ne nous a pas été possible d'organiser une réunion durant le mois d'août 2018 avec Mr Petit afin d'en savoir plus pour lancer les démarches. Cependant, celui-ci nous a transmis les coordonnées de la personne responsable du fichier Open Source et des imprimantes 3D.

Après un premier contact le 22 août 2018 avec cette personne, nous avons convenu qu'il nous envoie quelques exemplaires de ce modèle de bonnettes à diffraction afin de les tester. L'idée étant de pouvoir prendre connaissance du produit avant d'investir dans le projet.

Nous avons le plus grand respect pour Jean Pierre Petit et son travail. Mais en ce lundi 27 août 2018, il nous a très clairement exprimé son mécontentement; notre plan d'action ne lui convenant manifestement pas. Nous sommes sincèrement désolés de cette incompréhension.

Nous continuons à penser que ce projet mérite d'être porté et doit avancer, avec ou sans le MUFON France.

Le Conseil d'Administration
MUFON FRANCE

